

Déclaration de conformité FCC

Conformément au Titre 47 CFR, Partie 15, Sous-section B des règlements de la FCC

Groupe de produits : Système de traitement des eaux grises
DEHOUST GWtec®

**Numéros de modèle,
Numéros d'article** DEHOUST GWtec® 140, 813371
DEHOUST GWtec® 240, 813372
DEHOUST GWtec® 340, 813373
DEHOUST GWtec® 440, 813374
DEHOUST GWtec® 540, 813392
DEHOUST GWtec® 640, 813393

Fabricant : Dehoust GmbH
Gutenbergstraße 5-7
69181 Leimen, Allemagne

Numéro du rapport de conformité : DE25DY6I 001
Date du rapport de conformité : 25 mai 2025

Laboratoire d'essai : TÜV Rheinland LGA Products GmbH
Am grauen Stein 29
51105 Köln, Allemagne

Cette déclaration de conformité a été délivrée sous la responsabilité du fabricant. Les produits susmentionnés sont conformes aux exigences de la réglementation FCC 47 CFR, partie 15, sous-section B, relative aux émissions électromagnétiques accidentelles des appareils électroniques.

Le fonctionnement est soumis aux conditions suivantes :

1. L'appareil ne doit pas causer d'interférences nuisibles.
2. Cet appareil doit accepter les interférences reçues, même si celles-ci peuvent affecter son fonctionnement.

Nous déclarons par la présente que le produit susmentionné a été testé et qu'il est conforme aux limites applicables aux appareils numériques de classe B, conformément à la partie 15 des réglementations FCC. Les limites ont été fixées afin d'assurer une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les environnements résidentiels.

C'est pourquoi le logo FCC est apposé sur le produit.

Leimen, le 25 mai 2025

Lieu et date de délivrance



Andreas Bichler
CEO